

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 28 OCTOBRE 2010

Vente bois de chauffage : Le conseil municipal,

- approuve les projets de règlements de vente de bois sur pied et de bois façonnés,
- approuve les projets de contrats à signer avec chaque acquéreur,
- prend acte que la vente aura lieu le 26 novembre 2010 à 18 heures à la mairie de Souesmes,
- précise que la période d'inscription est fixée du 30 octobre 2010 au 20 novembre 2010,
- fixe le prix de vente à 2 €/stère pour le bois sur pied et à 25 €/stère pour le bois façonné.

Subventions 2010 : Le conseil municipal accorde les subventions suivantes :

* Solognote de Souesmes	2 500 €
* Souesmes Loisir Animation	1 500 €
* A.D.M.R.	630 €
* Jeunes Sapeurs Pompiers Salbris	150 €
* Union Musicale Salbris	250 €
* Union Musicale Ferté-Imbault	250 €
* Ass. Amis de la Lecture Publique de Loir-et-Cher	100 €
* Ecole Privée Saint Georges Salbris	450 €
* Chorale Chanterelle Salbris	250 €
* Mission Locale du Romorantinais	100 €
* CMA Blois	100 €
* C.A.U.E. Blois	120 €
* Association Danse Classique Salbris	150 €
* Secours Catholique Salbris	200 €
* BP41 – Les Papillons blancs de Loir-et-Cher	50 €
* Association Conciliateurs Justice Loir-et-Cher	100 €

Don : Le conseil municipal accepte le don de 5 000 € fait par Monsieur DESSANGE et approuve son affectation au financement du restaurant scolaire.

Commission communale : Le conseil municipal approuve la création d'une nouvelle commission dénommée « Commission Histoire du patrimoine ».

Elit les membres suivants :

- Mr Jean-Michel DEZELU
- Mr Jean-Marcel FONTAINE
- Mr François MOREAU
- Mr Jean-Louis BEAUJEAN
- Mme Dominique RAIMBAULT
- Mr Jacky RICARANT
- Mr Serge ETIEVE

Elargit la commission aux personnes suivantes :

- Mr Jean-Pierre LEGRAND
- Mme Claudine PENAGE
- Mme Montaine DESPRE
- Mr Claude PECQUERIE
- Mme Denise BARNICOT
- Mme Ginette MIDROUILLET
- Mme Micheline ETIEVE

Demande achat terrain : Le conseil municipal refuse de vendre à Monsieur et Madame PERNICENI les portions des CR 16-17-19 et 20 et décide de faire établir un devis de piquetage par un géomètre pour rouvrir ces chemins.

Divers :

Monsieur le Maire fait part du rejet de la demande de subvention déposée auprès du Fonds d'Aide au Football Amateur.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame MALARD concernant l'obstruction par des pins tombés sur le chemin situé en limite de commune avec Salbris, homologué par le CDRP, inscrit circuit n°232A.

Monsieur RICARANT demande que les comptes-rendus des différents syndicats soient envoyés par mail à chaque conseiller.

Monsieur FONTAINE s'inquiète du devenir des différents projets dont Monsieur Jacques LANQUETOT avait été chargé.